MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Antoine de Saint-Exupéry
13 avenue de l'Europe
BELLEVILLE SUR VIE
85170 BELLEVIGNY

tél. : 02 51 41 04 04
ce.0851435y@ac-nantes.fr
http://stexupery.e-lyco.fr

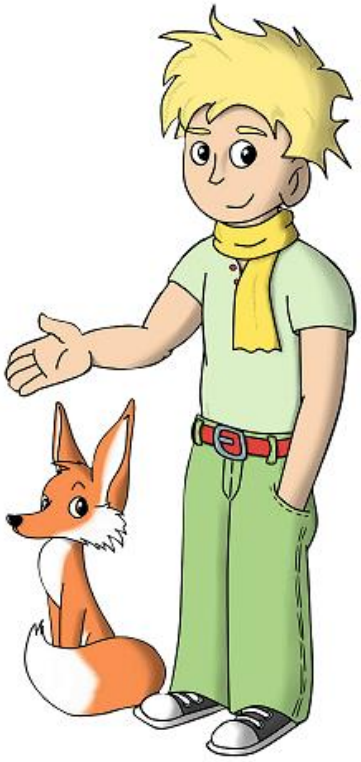

✧ ✧ ✧

Bienvenue aux futurs élèves de sixième (année scolaire 2023-2024)

✧ ✧ ✧

La rentrée en 6ème est très importante dans la vie scolaire d'un(e) collégien(ne).

Ainsi, grâce à ce livret, nous allons t'aider à mieux connaître :

- ta nouvelle vie de collégien(ne),
- ton futur établissement.

Cette année, la rentrée des classes de 6ème aura lieu :

le lundi 4 septembre 2023,

de 8 h 30 à 17 h 00

Nous te conseillons de ne venir qu'avec ton cartable, ta trousse et ton agenda et d'avoir une tenue vestimentaire adaptée à la pratique sportive.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- ⇨ Appel des élèves par classe.
- ⇨ Avec le professeur principal.
  - Remise des manuels scolaires, de l'emploi du temps et de documents administratifs de rentrée.
  - Informations diverses sur la vie au collège.
  - Visite du collège.
- ⇨ Après-midi consacrée à des animations.

1 - LES COURS

- Les horaires de début et fin des cours

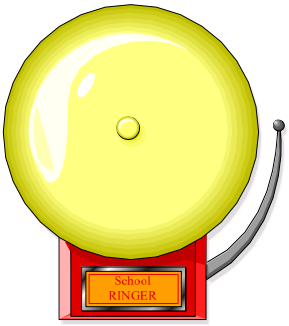

Le matin, tu dois être au Collège à **8 h 20.**
Le soir, les cours finissent à **17 h 00.**
Le mercredi, ils finissent à **12 h 05.**

- Dates des congés

	ZONE B
Rentrée scolaire des élèves	lundi 4 septembre 2023
Toussaint	du vendredi 20 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
Noël	du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Hiver	du vendredi 23 février 2024 au lundi 11 mars 2024
Printemps	du vendredi 19 avril 2024 au lundi 6 mai 2024
Début des vacances d'été	vendredi 5 juillet 2024

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024.

2 - LA VIE SCOLAIRE

Le carnet de liaison

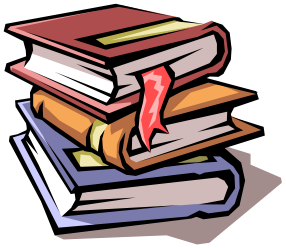

Il te sera remis le jour de la rentrée. Tu y trouveras le règlement intérieur du collège, il permet également la communication entre ta famille et l'établissement.
Tu dois toujours l'avoir avec toi.

En cas d'absence, tes parents doivent prévenir immédiatement **le jour même** le collège **par téléphone** puis sur le carnet de liaison le jour de ton retour.

Les outils de communication numérique

Tes parents et toi-même devrez vous familiariser très rapidement à l'environnement numérique du collège (E-lyco et Pronote) dans lequel vous pourrez accéder à de nombreuses informations concernant ta scolarité.

E-lyco (http://stexupery.e-lyco.fr)

La partie « publique » et visible par tous, t'informe des actualités du collège.
La partie « réservée » est accessible avec un code.

Dès les premières semaines, le collège te fournira un code d'activation personnel.
Une initiation à l'utilisation du site sera proposée à toute la classe.
L'application PRONOTE te permettra :

- de consulter le cahier de texte de ta classe,
- de consulter tes notes et tes positionnements dans les compétences ;
- d'accéder à des documents utiles pour ta scolarité.
- de communiquer avec le collège.

Tes parents pourront y suivre ta scolarité avec leur propre code personnel.

« Devoirs faits »

Le dispositif devoirs faits te permettra de faire une partie de tes leçons avec un professeur ou un adulte référent.
Il y aura une séance obligatoire dans ton emploi du temps mais tu pourras aussi t'y inscrire le soir si besoin.

Le travail en étude

Les permanences, sous la responsabilité d'un assistant d'éducation, te permettront en salle d'étude de t'avancer dans ton travail.

La cartablerie

- Tu bénéficieras d'un casier que ton professeur principal t'apprendra à utiliser.
- Il te faudra apporter ton cadenas personnel.

Autorisation de sorties

∗ **REGIME 1 :** Présence au Collège de 8 h 30 à 17 h 00.
Les externes sortent uniquement pour leur temps de repas.

∗ **REGIME 2 :** Autorisation de quitter l'établissement après le dernier cours :
- Matin et après-midi pour les externes, en fonction de leur emploi du temps.
- Après-midi seulement pour les demi-pensionnaires.

∗ **REGIME 3 :** En cas d'absence imprévue de professeur, autorisation de quitter le collège après le dernier cours.

Régimes 1, 2, 3 possibles pour élèves utilisant les transports scolaires ou pas.
Régimes 2 et 3 **uniquement** pour élèves n'utilisant pas les transports scolaires.

Le garage à bicyclettes

Un garage à bicyclettes est mis à ta disposition.
Ton matériel reste cependant sous ta responsabilité.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le CDI est ouvert tous les jours de 8h30 à 17h00 (interruption de 11h35-12h30) sauf le mercredi. Tu pourras y effectuer des travaux de recherche, travailler sur l'ordinateur ou lire (romans, BD, revues, quotidiens, …).

- Ouvert à la récréation de l'après-midi : le lundi et mardi.
- Ouvert à la récréation du matin : le jeudi et vendredi.

3 - LA VIE ASSOCIATIVE

• L'Association Sportive du collège

L'association Sportive est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).
Elle est encadrée par les professeurs d'EPS du Collège et fonctionne le mercredi après-midi ainsi que sur la pause du midi.
Son but est d'organiser et de développer, en prolongement de l'EPS, l'initiation et la pratique de nombreux sports pour les élèves qui y adhèrent. Des compétitions sportives inter-collèges sont organisées, au niveau local jusqu'au niveau national.
L'association représente le Collège dans les épreuves sportives scolaires.

• Le Foyer Socio-Educatif (FSE)

(Association loi de 1901)

Le FSE a pour vocation la gestion de la vie culturelle au sein du Collège.
Le foyer est organisé par les élèves eux-mêmes, il doit compter un nombre minimum d'adultes (au moins 3) pour aider et contrôler son animation et sa gestion.
Pour y participer, il est nécessaire d'adhérer au FSE (cotisation annuelle).
Des clubs sont animés sur la pause méridienne et encadrés pour les personnels du collège. Des sorties sont prévues pour les adhérents au cours de l'année.

4 – GESTION ET SECURITE

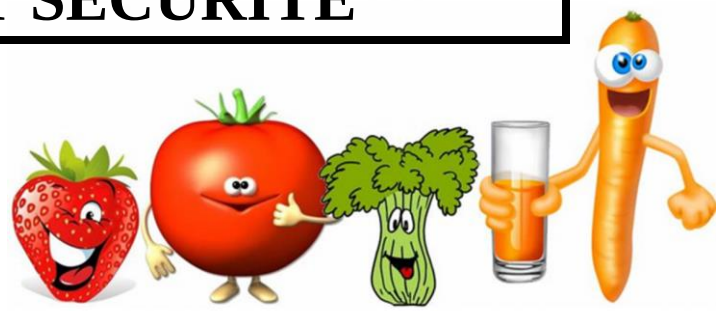

Demi-pension ou externat

Il existe 2 régimes au Collège :

- Soit ta famille choisit l'**EXTERNAT**,
  le repas du midi est pris à la maison,

- Soit ta famille choisit la **DEMI-PENSION**,
  le repas du midi est pris au restaurant scolaire.

A compter du 01/09/2022 : 3,50 € le repas au forfait

A titre indicatif : tarif forfaitaire annuel 2022

- Septembre-décembre 2022 (53 jours) 185.50 €
- Janvier-mars 2022 (43 jours) 150.50 €
- Avril-juillet 2022 (42 jours) 147.00 €

(le cas échéant remplir le formulaire pour le prélèvement automatique et y joindre un RIB).

Bourses des collèges

La demande de bourse de collège en ligne est à faire dès le mois de septembre. Les consignes vous seront transmises à la rentrée.
A titre indicatif il existe un simulateur de bourses en ligne sur le site du Ministère de l'Education Nationale.

Aide Départementale

Le dossier sera en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Vendée (ou dossier papier disponible au Collège sur demande) à remplir également dès septembre. Nous pourrons vous aider à compléter ce dossier.

Les exercices de sécurité :

SSI : Sécurité incendie.
La sécurité incendie au Collège est l'affaire de tous. Des exercices sont organisés régulièrement. C'est pourquoi, il faut respecter le matériel de lutte contre l'incendie. Il faut également savoir évacuer le Collège très rapidement !
Nous te conseillons donc de repérer les issues de secours. Un exercice d'évacuation aura lieu chaque trimestre.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté.
Un exercice de confinement par trimestre sera organisé dans l'année :

- 1 PPMS attentat intrusion,
- 2 PPMS risques majeurs.

5 – LE PERSONNEL DU COLLEGE

Au Collège, tu rencontreras beaucoup d'adultes.
Il y aura tes professeurs, mais également :

- **La Principale :** Mme Quiriconi
  Elle dirige l'établissement.

- **Le Principal Adjoint :** M. Asaro
  Il seconde la Principale.

- **L'Adjoint Gestionnaire :** Mme Giraudeau
  Elle encadre les tâches de gestion matérielle (entretien, maintenance, sécurité), administrative, financière, et le personnel de service.

- **Le Service Vie Scolaire :** Mme Legouini-Henry, Conseillère Principale d'Education (C.P.E.) et les Assistants d'Education t'encadrent lorsque tu n'es pas en classe : récréation, temps du repas, arrivée et départ du collège, …
  Ils sont tous à ta disposition, au quotidien, pour ta réussite scolaire.

- **L'Enseignante Documentaliste :** Mme Leray
  Elle s'occupe du CDI et t'aidera à te familiariser avec les documents.

- **L'Infirmière scolaire :** Mme Rivet
  Elle est présente tous les lundis et jeudis, ainsi que les mardis après-midi.
  Elle est à ta disposition pour t'écouter et te conseiller dans la gestion de ta santé.

- **L'Assistante Sociale scolaire :** Mme Lennon
  En cas de difficulté personnelle, familiale ou financière, il saura t'écouter et te conseiller. Il assure une permanence le lundi, le vendredi ainsi que le mercredi matin une semaine sur deux.

- **Les A.E.S.H (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)**
  Parfois des élèves ne peuvent pas réussir tout seul. Les AESH peuvent les aider. Ne sois pas étonné si un adulte est assis près d'un élève dans ta classe.

- **Les Personnels de Service :**
  Ils sont chargés de l'accueil, de l'entretien et de la maintenance au Collège ainsi que de la restauration scolaire.
  Tu les verras au self, à l'accueil et dans les couloirs.

- **Les Secrétaires :** Mme Baron
  Elles sont à ta disposition pour tous problèmes administratifs ou de gestion.

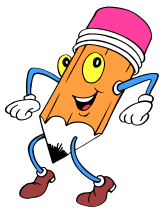

Bonne rentrée …